

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 08 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 08 avril à 18 h 15, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 02 avril, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence d'Alexandra Butel, Maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre de voix pour : 15  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0

**Présents** : Alexandra BUTEL, Jean-Louis SERRES, Jean-Marie PRAYER, Alain MICHEL, Cécile LAPEYRE, Anne-Cécile BRUN, Thibaut IMBERT, Valentin LESBROS, Clément MONNOT, Guy PATRAS, Marie-Paule ROGOU, Jérémy SARRAZIN, Kilian VALLON

**Excusés /Pouvoirs** : Stéphane PATRAS (Pouvoir à J.L. SERRES), Alain LAURENS (pouvoir à A. BUTEL)

**Absent** :

**Secrétaire de séance** : Jean-Louis SERRES

**Objet : Plan de financement pour la réalisation de 2 terrains de tennis Padel**

Le coût prévisionnel est de 112 400 € HT

Plan de financement prévisionnel :

- Le Département des Hautes-Alpes à hauteur de 30% soit 33 720 euros
- La Dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 30% soit 33 720 euros
- La Région Sud à hauteur de 20% soit 22 480 euros
- La Commune du Dévoluy à hauteur de 20% soit 22 480 euros

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le projet et le plan de financement pour le projet des terrains de tennis padel;
- **AUTORISE** Mme le Maire à solliciter la Région Sud pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 20% soit 22 480 € HT
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les actes afférant à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 17.04.2025  
Publié le : 17.04.2025  
Notifié le : 17.04.2025

Pour extrait certifié conforme,  
Madame le Maire,

Alexandra Butel

